Département de la Nièvre
Mairie de Luthenay-Uxeloup
(58240)

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU JEUDI 27 MARS 2025

Numéro	OBJET	Décision du conseil
367-2025	Vote du Compte de Gestion 2024 du Budget Lotissement	Approuvée
368-2025	Vote du Compte Administratif 2024 du Budget Lotissement	Approuvée
369-2025	Affectation du Résultat du Compte Administratif 2024 au budget 2025 du lotissement	Approuvée
370-2025	Vote du Compte de Gestion 2024 du Budget de la Commune	Approuvée
371-2025	Vote du Compte Administratif 2024 du Budget de la Commune	Approuvée
372-2025	Affectation du Résultat du Compte Administratif 2024 au budget 2025 de la commune	Approuvée
373-2025	Modification des statuts de la CCNB	Approuvée
374-2025	Autorisation de recrutement d'un vacataire	Approuvée
375-2025	Participation au financement du nouveau matériel du cinéma itinérant	Approuvée
376-2025	Mandatement du Centre de Gestion de la Nièvre pour la réalisation d'un marché en assurance statutaire	Approuvée
377-2025	Participation à a prévoyance complémentaire des agents	Approuvée

Publié sur le site internet de la commune le 1er avril 2025

Département de la Nièvre
Mairie de Luthenay-Uxeloup
(58240)

Numéro	Résumé de la décision
367-2025	Approbation du Compte de Gestion 2024 du budget lotissement.
368-2025	Approbation du Compte Administratif 2024 du budget du lotissement avec un résultat définitif de 19 519,78 €.
369-2025	Le Conseil Municipal vote les reports suivants au budget 2025 du lotissement : - 2892,24 € au compte 002, excédent de fonctionnement reporté. - 16 627,54 € au compte 001, excédent d'investissement reporté.
370-2025	Approbation du compte de gestion 2024 du budget de la commune.
371-2025	Approbation du compte administratif 2024 du budget de la commune avec : - Résultat de clôture de fonctionnement : + 316 525,40 € - Résultat de clôture d'investissement : - 644,20 € - Solde des restes à réaliser : - 14 322,19 € Résultat définitif : 301 559,01 €.
372-2025	Le Conseil Municipal vote les reports suivants au budget 2025 de la commune : - 301 559,01 € au compte 002, excédent de fonctionnement reporté. - 644,20 € au compte 001, déficit d'investissement reporté. - 14 966,39 € au compte 1068, excédent de fonctionnement capitalisé.
373-2025	Approbation de la modification des statuts de la CCNB relatifs aux missions effectuées en tant qu'autorité organisatrice de l'accueil du jeune enfant.
374-2025	Autorisation de recrutement d'un vacataire pour répondre à des besoins ponctuels.
375-2025	Suite à la demande de l'association Sceni qua non le conseil accepte de participer au financement du nouveau matériel de projection des séances de cinéma itinérant pour un montant de 512 euros.
376-2025	Le conseil donne mandat au Centre de gestion pour le lancement d'une procédure de mise en concurrence visant à conclure un contrat groupe d'assurance statutaire.
377-2025	Le conseil décide de participer à hauteur de 50% de la cotisation mensuelle due par l'agent pour son contrat de prévoyance complémentaire, dans la limite de 30 euros.